

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2018

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2018

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10
Annexes : États de résultat par programme	11-18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la Commission scolaire francophone du Yukon no 23

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2018, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

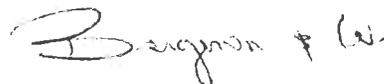
Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 au 30 juin 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Edmonton, AB
31 août 2018



Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DES RÉSULTATS
 Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 1)	\$ 6,784,513	\$ 6,150,537
Intérêts	21,978	10,432
Autres revenus (Note 8)	19,328	11,653
Amortissement des apports reportés	15,444	16,375
Gouvernement du Québec - SAIC	<u>8,200</u>	<u>4,000</u>
	<u>6,849,463</u>	<u>6,192,997</u>
CHARGES		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 1)	5,530,499	5,050,323
Services publics	192,723	-
Salaires et charges sociales	182,785	195,216
Frais d'activités	128,457	129,957
Contractuels (Note 9)	106,347	67,905
Matériaux et équipements	86,201	176,566
Ressources pédagogiques	80,111	37,350
Loyer et location de bureau (Note 10)	62,096	68,288
Frais de formation	58,399	48,194
Appui à la communauté	50,361	56,280
Déplacements et représentations	22,540	35,274
Honoraires professionnels	20,050	37,113
Télécommunications	20,013	19,271
Assurances	19,892	13,297
Amortissement des immobilisations corporelles	18,303	20,111
Déplacements - École Émilie Tremblay	17,159	15,993
Publicité et promotion	14,790	16,595
Fournitures et frais de bureau	14,669	19,902
Entretien et réparations	13,348	18,104
Cotisations et abonnements	10,620	10,754
Repas	9,908	7,674
Bibliothèque	8,892	9,093
Achats salon du livre	7,829	6,032
Innovation	6,503	-
Bourses et prix	4,000	2,000
Frais bancaires	1,538	639
Location des équipements	651	229
Créances irrécouvrables	<u>500</u>	<u>-</u>
	<u>6,689,184</u>	<u>6,062,160</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	\$ <u>160,279</u>	\$ <u>130,837</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

2.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018

ACTIF NET	Investi en immobilisations	Non-grevé d'affectations	Total 2018	Total 2017
Solde au début de l'exercice	\$ 16,147	\$ 237,103	\$ 253,250	\$ 122,413
Excédent des produits sur les charges	<u>(2,859)</u>	<u>163,138</u>	<u>160,279</u>	<u>130,837</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 13,288</u>	<u>\$ 400,241</u>	<u>\$ 413,529</u>	<u>\$ 253,250</u>

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
30 juin 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	\$ 1,984,176	\$ 1,736,205
Comptes à recevoir (Note 3)	31,735	19,759
TPS à recevoir	24,581	20,160
Frais payés d'avance	<u>19,711</u>	<u>25,600</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	2,060,203	1,801,724
FONDS DE L'ÉCOLE ÉMILIE-TREMBLAY (Note 11)	3,881	4,434
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	<u>95,415</u>	<u>113,718</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>2,159,499</u>	\$ <u>1,919,876</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 39,504	\$ 49,562
Remboursements salariaux à payer - MÉY (Note 1)	1,615,599	1,498,383
Déductions à la source à payer	4,860	7,677
Revenus reportés (Note 6)	<u>-</u>	<u>9,000</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	1,659,963	1,564,622
FONDS DE L'ÉCOLE ÉMILIE-TREMBLAY (Note 11)	3,881	4,434
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (Note 7)	<u>82,126</u>	<u>97,570</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>1,745,970</u>	<u>1,666,626</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	13,288	16,147
Actif net non-grevé d'affectations	<u>400,241</u>	<u>237,103</u>
TOTAL ACTIF NET	<u>413,529</u>	<u>253,250</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ <u>2,159,499</u>	\$ <u>1,919,876</u>

Approuvé par les commissaires:

_____, Commissaire _____, Commissaire

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Subventions reçus du gouvernement du Yukon	6,766,033	6,153,877
Charges payées aux fournisseurs	(987,711)	(948,083)
Intérêts reçus	21,978	10,432
Salaires et charges sociales versés aux employés	(185,603)	(199,159)
Autres montants reçus	27,532	15,653
Produits provenant de la TPS	20,160	35,391
Remboursements salariaux versés au MÉY	<u>(5,411,918)</u>	<u>(3,550,153)</u>
	<u>250,471</u>	<u>1,517,958</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	-	(6,655)
Avances aux employés	(3,000)	-
Remboursements d'avances aux employés	<u>500</u>	<u>-</u>
	<u>(2,500)</u>	<u>(6,655)</u>
 Augmentation nette de l'encaisse	247,971	1,511,303
 Encaisse au début de l'exercice	<u>1,736,205</u>	<u>224,902</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	<u>\$ 1,984,176</u>	<u>\$ 1,736,205</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2018

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La Commission Scolaire Francophone du Yukon est constituée en vertu de la Loi sur l'éducation du Yukon et n'est pas imposable. La Commission scolaire est responsable de la gestion, de l'administration et du contrôle des écoles de langue française au Yukon.

La principale source de revenu de la Commission scolaire provient du ministère de l'Éducation du Yukon (MÉY). Sa capacité à maintenir ses activités dépend du maintien de ce financement. De plus, le MÉY facture les salaires administratifs et pédagogiques fournis par ses employés à la Commission scolaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Commission scolaire ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

- a) La Commission scolaire a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les autres revenus sont comptabilisés à titre de produits au moment où ils sont perçus ou au moment où les produits sont vendus.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

- b) Dans la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile des immobilisations, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- c) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires auprès d'institutions financières et les montants en espèces.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2018

Instruments financiers

- d) Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Tous les actifs et passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, le compte à recevoir de l'École Émilie-Tremblay, les subventions à recevoir, les comptes clients, les avances aux employés et le fonds de l'École Émilie-Tremblay.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, les remboursements salariaux à payer et le fonds de l'École Émilie-Tremblay.

Dépréciation

- c) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles d'un montant supérieur à 5 000 \$ sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Autobus	15 ans	Amortissement linéaire
Ordinateurs	4 ans	Amortissement linéaire
Entrepôt	25 ans	Amortissement linéaire
Équipements - CSFY	20%	Amortissement dégressif
Améliorations locatives	3 ans	Amortissement linéaire
Parc	15 ans	Amortissement linéaire
Équipements - ÉLÉT	5 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Commission scolaire, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de biens et services

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la Commission scolaire à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériaux sont évalués à leur juste valeur.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2018

Ventilation des charges

- h) Les charges reliées spécifiquement à un programme sont comptabilisées directement dans ce programme. Les charges communes sont comptabilisées aux opérations CSFY et ensuite attribuées aux autres programmes selon les conventions suivantes :

Les salaires sont alloués selon le temps encouru par l'employé dans le programme qui est budgété. Les amortissements sont attribués au fonctionnement général, à moins qu'un programme ait financé l'acquisition d'une immobilisation, dans quel cas l'amortissement est alloué à ce programme.

Tous les autres frais généraux et administratifs sont alloués aux projets selon les montants attribués dans le budget.

3. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Compte à recevoir de l'École Émilie-Tremblay	\$ 15,523	\$ 13,590
Subventions à recevoir - MÉY	13,168	3,688
Avances aux employés, sans intérêt	2,500	-
Comptes clients	<u>544</u>	<u>2,481</u>
	<u>\$ 31,735</u>	<u>\$ 19,759</u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2018</u>	<u>2017</u>
Autobus	\$ 115,697	\$ 69,417	\$ 46,280	\$ 53,993
Ordinateurs	1,568	1,105	463	578
Entrepôt	12,824	2,553	10,271	10,785
Équipements - CSFY	24,274	14,838	9,436	11,795
Améliorations locatives	13,176	13,176	-	-
Parc	67,840	45,230	22,610	27,133
Équipements - ÉÉT	<u>68,744</u>	<u>62,389</u>	<u>6,355</u>	<u>9,434</u>
	<u>\$ 304,123</u>	<u>\$ 208,708</u>	<u>\$ 95,415</u>	<u>\$ 113,718</u>

5. CRÉDIT AUTORISÉ

La Commission scolaire possède trois cartes de crédit ayant une limite de crédit autorisé de 10 000 \$ chacune. Les cartes de crédit portent un taux de 19,99 %.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 30 juin 2018

6. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Fonds de réserve - MÉY	\$ <u>9,000</u>	\$ <u>-</u>	\$ <u>9,000</u>	\$ <u>-</u>

7. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les revenus du ministère de l'Éducation du Yukon affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les variations dans le solde des apports affectés sont comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde au début	\$ 97,570	\$ 113,945
Montants amortis au revenu	<u>(15,444)</u>	<u>(16,375)</u>
Solde à la fin	<u>\$ 82,126</u>	<u>\$ 97,570</u>

8. AUTRES REVENUS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Autres revenus	\$ 5,229	\$ 801
Frais d'assurances portables	2,300	1,690
Inscriptions	3,170	500
Ventes	<u>8,629</u>	<u>8,662</u>
	<u>\$ 19,328</u>	<u>\$ 11,653</u>

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Commission scolaire a versé des honoraires à des commissaires pour un montant de 6 817 \$ (8 871 \$ en 2017). Ces montants sont comptabilisés dans le compte «contractuels» aux résultats.

Les locaux occupés par l'école administrée par la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 sont la propriété du gouvernement du Yukon. Aucun loyer n'est facturé à la Commission scolaire mais cette dernière doit payer les frais pour les services publics et de la conciergerie de l'école.

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

10. ENGAGEMENTS

La Commission scolaire est locataire d'espaces de bureau en vertu d'un bail venant à échéance le 31 mars 2019. Les loyers minimums futurs totalisent 41 168 \$ jusqu'à l'échéance du bail.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2018

11. FONDS DE L'ÉCOLE ÉMILIE-TREMBLAY)

Les fonds de l'École Émilie-Tremblay, qui sont gérés par l'administration de l'école, sont reflétés dans ces états financiers à l'actif et au passif de l'état de la situation financière. Un sommaire des activités de ces fonds est inclus dans les notes afférentes aux états financiers à titre d'information.

Solde au 30 juin 2017		\$ 4,434
<u>Rentrées de fonds</u>		
Frais d'activités	31,088	
Dons et collectes de fonds	22,557	
Ventes de livres, repas et autres	7,760	
Contributions d'autres organismes	<u>632</u>	62,037
<u>Sorties de fonds</u>		
Activités scolaires	33,910	
Repas	3,066	
Matériaux scolaires	8,610	
Cadeaux	836	
Dons	3,967	
Frais bancaires et autres	57	
Frais collecte de fonds	6,653	
Frais généraux	<u>5,491</u>	<u>(62,590)</u>
Solde au 30 juin 2018		<u>\$ 3,881</u>

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Commission scolaire est exposée à plusieurs risques par la voie de ses instruments financiers. Ci-dessous se trouve les risques auxquels la Commission scolaire est exposée:

Risque de crédit :

La Commission scolaire est principalement exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients, ses subventions à recevoir, son compte à recevoir de l'École Émilie-Tremblay ainsi qu'à ses avances aux employés et au fonds de l'École Émilie-Tremblay.

Risque de liquidité :

La Commission scolaire est exposée au risque de liquidité lié à sa capacité de respecter ses obligations au titre des passifs financiers, laquelle dépend des rentrées provenant des sources extérieures, en particulier du Ministère de l'Éducation du Yukon. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en relation avec ses comptes fournisseurs et charges à payer, les remboursements salariaux à payer et au fonds de l'École Émilie-Tremblay.

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été réclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 1 - Opérations CSFY
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018

	2018	2017
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 1)	721,186	751,276
Intérêts	21,978	10,432
Autres revenus	-	489
	<u>743,164</u>	<u>762,197</u>
CHARGES		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 1)	268,875	269,870
Salaires et charges sociales	128,706	129,183
Loyer et location de bureau	62,096	68,288
Contractuels	58,944	33,476
Appui à la communauté	49,985	56,280
Honoraires professionnels	20,050	37,113
Assurances	19,574	12,889
Déplacements et représentations	15,948	24,218
Cotisations et abonnements	10,426	10,454
Télécommunications	10,524	10,257
Fournitures et frais de bureau	10,164	8,900
Repas	8,143	5,717
Frais de formation	7,785	9,280
Bourses et prix	4,000	2,000
Frais d'activités	3,017	1,302
Frais bancaires	1,538	639
Matériaux et équipements	1,441	4,684
Entretien et réparations	524	997
Créances irrécouvrables	500	-
	<u>682,240</u>	<u>685,547</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	60,924	76,650
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actif immobilisé	-	-
Amortissement des apports reportés	2,262	3,193
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	3,119	3,469
	<u>3,119</u>	<u>3,469</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>60,067</u>	<u>76,374</u>

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires au fonctionnement administratif de la CSFY.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

Annexe 2 - Promo-rétention

Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018

	2018	2017
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 1)	171,064	159,607
Autres revenus	11,908	2,450
Gouvernement du Québec - SAIC	8,200	4,000
	<u>191,172</u>	<u>166,057</u>
CHARGES		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 1)	119,702	113,883
Frais de formation	20,525	8,689
Publicité et promotion	14,790	16,595
Contractuels	7,934	10,512
Achats salon du livre	7,829	-
Ressources pédagogiques	1,467	1,702
Frais d'activités	1,347	1,201
Télécommunications	963	1,991
Appui à la communauté	376	-
Déplacements et représentations	333	180
Fournitures et frais de bureau	326	1,009
Repas	285	321
Cotisations et abonnements	194	300
	<u>176,071</u>	<u>156,383</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	15,101	9,674
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus:		
Actif immobilisé	-	-
Amortissement des apports reportés	7,959	7,959
Moins:		
Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	8,226	8,092
	<u>14,834</u>	<u>9,541</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>14,834</u>	<u>9,541</u>

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires au recrutement, à l'intégration et à la rétention des élèves, incluant les services en petite enfance et exogamie ainsi que la communication et la promotion de nos écoles et de nos services.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 3 - Services pédagogiques
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018

	2018	2017
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 1)	<u>295,904</u>	<u>275,166</u>
CHARGES		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 1)	239,404	227,766
Ressources pédagogiques	48,430	35,648
Fournitures et frais de bureau	1,278	1,253
Déplacements et représentations	<u>650</u>	<u>922</u>
	<u>289,763</u>	<u>265,589</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	6,141	9,577
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actif immobilisé	-	-
Amortissement des apports reportés	-	-
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	<u>-</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>6,141</u></u>	<u><u>9,577</u></u>

Cette annexe présente les opérations nécessaires aux services pédagogiques incluant les ressources humaines et matérielles.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 4 - Intégration culturelle
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018

	2018	2017
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 1)	<u>66,450</u>	<u>64,375</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	37,550	50,853
Frais d'activités	7,483	8,310
Contractuels	7,288	2,495
Location des équipements	651	229
Fournitures et frais de bureau	208	381
Repas	53	-
Matériaux et équipements	-	358
Déplacements - École Émilie-Tremblay	-	132
	<u>53,233</u>	<u>62,758</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	13,217	1,617
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actif immobilisé	-	-
Amortissement des apports reportés	-	-
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	<u>-</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>13,217</u></u>	<u><u>1,617</u></u>

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires à l'enrichissement culturel du milieu scolaire, par des initiatives scolaires et parascolaires favorisant le rapprochement entre l'école et la communauté.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 5 - Programmation
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018

	2018	2017
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 1)	3,474,105	3,393,942
Autres revenus	2,420	2,190
	3,476,525	3,396,132
CHARGES		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 1)	3,281,104	3,182,645
Salaires et charges sociales	16,529	16,033
Matériaux et équipements	39,206	99,184
Frais de formation	26,612	22,873
Contractuels	31,882	20,177
Déplacements - École Émilie-Tremblay	14,771	14,530
Frais d'activités	12,411	11,544
Entretien et réparations	558	354
	3,423,072	3,367,340
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	53,453	28,792
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus:		
Actifs immobilisés	-	-
Amortissement des apports reportés	-	-
Moins:		
Contribution pour achat d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	-	-
	-	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	53,453	28,792

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires à l'enrichissement de la programmation par le développement professionnel, la technologie, les activités parascolaires et répondre aux besoins spéciaux.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 6 - Tutorat
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018

	2018	2017
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 1)	1,700	1,777
CHARGES		
Contractuels	-	925
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	1,700	852
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actifs immobilisés	-	-
Amortissement des apports reportés	-	-
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	-	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1,700	852

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 7 - Académie Parhémie
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018

	2018	2017
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 1)	1,236,446	972,528
Autres revenus	5,000	312
	1,241,446	972,840
CHARGES		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 1)	1,029,508	845,883
Frais d'activités	104,734	85,097
Ressources pédagogique	30,213	-
Déplacements et représentations	5,608	9,954
Frais de formation	3,477	8,711
Déplacements - École Émilie-Tremblay	2,189	1,160
Assurances	318	408
Contractuels	300	320
Matériaux et équipements	81	20,006
	1,176,426	971,539
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	65,020	1,301
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus:		
Actifs immobilisés	-	-
Amortissement des apports reportés	4,523	4,523
Moins:		
Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	4,523	4,523
	65,020	1,301
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	65,020	1,301

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires à la programmation de l'Académie Parhémie, incluant les sorties scolaires, les voyages et les camps.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 8 - Opérations des écoles
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018



	2018	2017
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 1)	817,658	531,866
Autres revenus	-	6,212
	<u>817,658</u>	<u>538,078</u>
CHARGES		
Remboursements salariaux - MÉY (Note 1)	591,907	407,636
Services publics	192,723	-
Matériaux et équipements	45,474	52,334
Frais de réparations et d'entretien	12,266	16,753
Bibliothèque	8,892	15,125
Télécommunications	8,526	7,023
Innovation	6,503	-
Repas	1,427	1,636
Fournitures et frais de bureau	1,197	8,359
Frais d'activités	961	22,931
Déplacements - École Émilie-Tremblay	199	171
	<u>870,075</u>	<u>531,968</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	(52,416)	6,110
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Gain (perte) sur la cessation d'immobilisations	-	-
Plus: Actifs immobilisés	-	-
Amortissement des apports reportés	700	700
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	-	-
Amortissement d'immobilisations	2,435	4,027
	<u>2,435</u>	<u>4,027</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(54,152)</u>	<u>2,783</u>

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires au fonctionnement opérationnel des écoles, incluant les fournitures, le matériel d'art, la bibliothèque, etc.